

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE MONTCALM  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Roch-Ouest tenue **le mardi 5 juillet 2016** à l'endroit désigné par le conseil, soit au 806, Rang de la Rivière Sud à Saint-Roch-Ouest.

Sont présents :

Monsieur Mario Racette, maire  
Monsieur Luc Duval, conseiller au siège no 1  
Monsieur Charles Smith, conseiller au siège no 2  
Monsieur Lucien Chayer, conseiller au siège no 3  
Monsieur Pierre Mercier, conseiller au siège no 4 est absent  
Monsieur Sylvain Lafortune, conseiller au siège 5  
Monsieur Jean Bélanger, conseiller au siège no 6

Les membres présents forment le quorum.

Est également présente, Sherron Kollar, directrice générale

**100-2016 ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2016**
- 4. COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. ADMINISTRATION**
  - 6.1 Mandat l'ingénieur de la MRC de Montcalm+ appel d'offres
  - 6.2 Dépenses terrain
  - 6.3 Achat de panneaux
  - 6.4 Contrat de déneigement
  - 6.5 Fonds des carrières et sablières
- 7. RÉGLEMENTATION**
- 8. RAPPORTS FINANCIERS**
  - a) Présentation et approbation des comptes
  - b) Modification et dépôt du rapport budgétaire au 30 juin 2016
- 9. VARIA**
  - 9,1 Permis :

2016-004	Agrandissement d'un entrepôt
2016-005	Construction d'une remise agricole
2016-006	Rénovation
2016-007-2016 008	Installation septique
2016-009	Construction d'une remise agricole
  - 9.2 Tirs de tracteurs
  - 9.3 ACFM- Gala 30<sup>e</sup>
  - 9.4 Adhésion- Chambre de commerce et d'industrie Montcalm

**10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**101-2016 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après avoir dûment constaté le quorum, M. Mario Racette, maire, déclare la présente séance ouverte.

**102-2016 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de Jean Bélanger, l'ordre du jour, de la séance ordinaire du mardi 5 Juillet 2016, est approuvé à l'unanimité par les conseillers.

**103-2016 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2016**

Le procès-verbal a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de Lucien Chayer, le procès-verbal, de la séance ordinaire du 7 juin 2016, est approuvé à l'unanimité par les conseillers.

**104-2016 COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS**

Les membres du conseil donnent un compte rendu sur les activités auxquelles ils ont participé.

**105-2016 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

**106-2016 MANDAT- INGÉNIEUR**

Sur la proposition de Sylvain Lafortune, il est résolu à l'unanimité par les conseillers, de mandater l'ingénieur de la MRC Montcalm, monsieur Patrick Charron, pour la révision des plans et devis pour les travaux de resurfaçage de revêtement bitumineux sur une partie de la Route 125 dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), et d'autoriser l'ingénieur de la MRC de Montcalm à procéder à l'appel d'offres publiques par le service électronique du (S.E.A.O.) prévu par la loi.

**Adoptée.**

**107-2016 TERRAIN-DÉPENSES D'ACCESSOIRES**

Sur la proposition de Luc Duval, il est résolu à l'unanimité par les conseillers de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest d'autoriser la directrice générale à faire les achats d'accessoires pour le pavillon dont :

- Une table et quatre bancs- Ébénisterie de Lanaudière
- Enseigne
- Support à vélos- Vélo Rack
- Aménagement- Centre de Jardin Excels
- Poubelle- EBI

**Adoptée.**

**108-2016 ACHAT DE PANNEAUX**

Sur la proposition de Charles Smith, il est résolu à l'unanimité par les conseillers de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest d'autoriser la directrice générale à faire l'achat De deux (2) panneaux de 4 X 8 et d'un (1) de 2 X 4 pour la Municipalité.

**Adoptée.**

**109-2016 CONTRAT-DÉNEIGEMENT 2016-2017**

**CONSIDÉRANT QUE** le mardi 7 juin 2016, la Municipalité de Saint-Roch-Ouest a procédé à un appel d'offres, sur invitation, pour l'octroi du contrat de déneigement pour la saison 2016-2017 auprès des entreprises suivantes :

- **Entreprises Bourget Inc.**
- **Simon Hélie Ltée.**
- **Transport SYL-20 Inc.**

**CONSIDÉRANT QU'**une (1) soumission a été reçue et ouverte publiquement le 5 juillet 2016 à 11 h, à savoir :

- **Transport SYL20 Inc.** 98 706,04 \$

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission de la compagnie **Transport SYL20 INC**, s'est avérée conforme;

**EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS** il est proposé par M. Jean Bélanger et résolu à l'unanimité par les conseillers de la municipalité de Saint-Roch-Ouest, que la soumission de **Transport SYL20 Inc.**, au montant de 98 706,04 \$ (taxes incluses), soit retenue pour la saison 2016-2017.

**Adoptée.**

**110-2016 AFFECTATION POUR L'ANNÉE 2016 – SURPLUS ACCUMULÉ EN PROVENANCE DU FONDS CARRIÈRES/SABLIÈRES**

**Attendu que** la municipalité a un montant disponible dans le fonds carrières/sablières;

**Attendu que** la municipalité prévoit effectuer des travaux sur la Route 125;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par Sylvain Lafortune, et résolu à l'unanimité par les conseillers;

**QUE** la municipalité s'approprie le montant de 47 990,00 \$ à même le surplus accumulé du fonds carrières/sablières et que ce montant soit affecté pour les travaux de la Route 125 pour l'année 2016.

**Adoptée.**

**111-2016 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Les comptes sont soumis à l'approbation des membres du conseil. Sur la proposition de Luc Duval, il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures payées par internet au montant de 3 475,97 \$ et les chèques émis pour le mois de juillet 2016 du # 7164 au # 7193 totalisant 45 095,42 \$, sont également approuvés selon la liste présentée au conseil.

**ADOPTÉE**

**112-2016 MODIFICATION ET DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 JUIN 2016**

Sur la proposition de Sylvain Lafortune, il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'approuver les modifications au budget selon la liste présentée au conseil.

La directrice générale dépose aux membres du conseil le rapport budgétaire en date du 30 juin 2016.

	<b>Réalisations 2016</b>	<b>Réalisations 2015</b>	<b>Budget 2016</b>
<b><u>Revenus</u></b>			
Taxes sur la valeur foncière	365 875,26	368 099,73	364 871,00
Taxes sur une autre base	3 782,50	3 782,51	3 783,00
Compensations tenant lieu de taxes	-	-	1 300,00
Transferts	(5 574,08)	3 532,76	43 500,00
Services rendus	21,50	12 842,50	3 650,00
Imposition de droits	3 523,00	2 277,00	5 300,00
Amendes et pénalités	2 250,17	3 399,73	4 998,00
Intérêts	620,83	(4 202,36)	5 000,00
Autres revenus	1 599,00	333,24	1 000,00
Transferts			
	<b>372 098,18</b>	<b>390 065,11</b>	<b>433 402,00</b>
<b><u>Charges</u></b>			
Administration générale	66 595,18	66 298,20	154 330,00
Sécurité publique	43 100,71	41 883,19	86 481,00
Transport	60 092,16	77 465,38	112 663,00
Hygiène du milieu	5 801,15	5 792,67	28 704,00
Aménagement, urbanisme et développement	6 344,00	6 316,66	14 016,00
Loisirs et culture	20 211,96	20 724,15	36 748,00
Frais de financement	227,66	265,05	460,00
	<b>202 372,82</b>	<b>218 745,30</b>	<b>433 402,00</b>
<b><u>Conciliation à des fins fiscales</u></b>			
Affectations	-	-	-
Immobilisations	-	-	-
Total des conciliation à des fins fiscales	-	-	-
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fin fiscales	<b>169 725,36</b>	<b>171 319,81</b>	-

**Adoptée.**

### **113-2016 VARIA**

#### **1. Permis :**

2016-004	Agrandissement d'un entrepôt
2016-005	Construction d'une remise agricole
2016-006	Rénovation
2016-007- 2016 008	Installation septique
2016-009	Construction d'une remise agricole

#### **2. TIRS DE TRACTEURS ANTIQUES DE ST-ALEXIS**

Sur la proposition de Charles Smith, il est résolu à l'unanimité par les conseillers de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest d'autoriser l'achat de billets pour le banquet dans le cadre des festivités des tirs de tracteurs antiques qui aura lieu le vendredi 5 août 2016 pour les élus qui désirent assister au souper.

**Adoptée.**

### **3. ACFM**

Sur la proposition de Lucien Chayer, il est résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité fasse l'achat de quatre (4) billets pour assister au Gala 30 ans de l'Association Carrefour Famille Montcalm, qui aura lieu le samedi 10 septembre 2016, au coût de 30 \$ le billet pour un total de 120 \$.

**Adoptée.**

### **4. ADHÉSION CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA MRC DE MONTCALM**

Sur la proposition de Sylvain Lafortune, il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'adhérer à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la MRC de Montcalm, et de désigner Monsieur Mario Racette, maire, à titre de représentant pour la Municipalité;

Il est également résolu que les frais d'adhésion au montant de 125 \$ (plus taxes) soient défrayés par la Municipalité.

**Adoptée unanimement**

### **114-2016 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, sur la proposition de Luc Duval, il est résolu à l'unanimité par les conseillers que la séance soit levée à 21 h 30.

---

Mario Racette  
Maire

---

Sherron Kollar,  
Directrice générale

### **115-2016 CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS**

Je soussignée, Sherron Kollar, directrice générale de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées à la résolution no 111-2016, lesquelles s'élèvent à 48 571,39 \$ et ont été autorisées par résolution du conseil.

---

Sherron Kollar,  
Directrice générale